



Commission exécutive

Mardi 13 septembre 2022

Rapport introductif

Camarades

Il est de coutume de parler de rentrée au mois de septembre, après juillet et août, période dite des grandes vacances.

L'année dernière, la rentrée s'était faite en pleine mobilisation contre une loi scélérate dite « *loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire* ». Elle avait été annoncée par Emmanuel Macron le 12 juillet 2021. Elle a instauré une « Obligation vaccinale », un « passe sanitaire », le tout assorti de sanctions (Suspension du contrat de travail, non versement de salaires, congés imposés, chantage au licenciement).

A ce jour, ces dispositions n'ont pas été annulées. Le combat continue donc pour la réintégration des personnes injustement suspendues et le versement rétroactif de leurs salaires. Ce combat doit d'autant plus continuer que, de plus en plus, des jugements de tribunaux viennent désavouer les décisions des autorités administratives et gouvernementales. C'est le résultat d'une mobilisation et d'une détermination sans relâche des travailleurs de ce secteur.

Dans le prolongement de la crise sanitaire, une crise économique et énergétique

« *En même temps* » qu'une gestion autoritaire de cette crise sanitaire, vient s'ajouter une crise économique découlant de la hausse des prix de produits alimentaires, des produits pétroliers et gazeux, principalement. Des sociétés comme TOTAL, CMA-CGM, pour ne citer que ces deux-là ont doublé ou triplé leurs bénéfices réalisés en 2021 au cours du seul premier semestre 2022. Elles en ont d'autant plus profité que la guerre déclenchée par la Russie le 24 février 2022 contre l'Ukraine a donné un sérieux coup d'accélérateur à la **spéculation financière** qui a entraîné la hausse des prix. Une vraie aubaine, **pour les capitalistes et les financiers de la planète** après celle consécutive à la crise sanitaire.

Ce sont les classes populaires qui **font les frais de la dégradation de la situation**. Les travailleurs sont contraints de jongler avec de maigres salaires qui stagnent

depuis des années. Les pensions de retraite ont été augmentées de quelques miettes. Il en est de même des minima sociaux. L'inflation rogne le pouvoir d'achat, tandis que les salaires restent désespérément bloqués. Les prix, déjà élevés, des produits alimentaires auraient grimpé de 4,8 % en Guadeloupe et de 5,8 % en Martinique. Ces chiffres officiels sont en fait en deçà de la réalité.

La conséquence est que les gens se privent ou se rationnent sur tout : l'alimentation, les achats scolaires, etc. Et pour ceux qui le faisaient déjà, c'est une aggravation de la situation avec plus de restrictions. Une pratique tend à se développer de plus en plus : les bons d'achat, la chasse aux promotions. La Banque alimentaire sollicite de plus en plus des dons car le nombre de personnes en grande difficulté ne cesse d'augmenter.

Cette situation peut être à l'origine de manifestations de colère dont les conséquences sont toujours imprévisibles.

Rappelons-nous.

L'élément déclencheur du mouvement de 2009 avait été les prix des carburants qui ne cessaient d'augmenter alors que les revenus étaient bloqués.

En 2018, **près de dix ans** après, en France, c'est le même motif qui a conduit aux manifestations des gilets jaunes. On se souvient de l'explosion sociale qui avait suivi début décembre 2018 et qui avait contraint Macron et son gouvernement à lâcher quelques millions d'euros pour faire baisser la pression.

Pour tenter de contenir toute explosion, le gouvernement a mis en place la réduction temporaire de quelques centimes des prix des carburants, les chèques énergies, trois faibles augmentations du Smic depuis le début de l'année. Mais ce ne sont là que des rustines qui n'empêchent pas l'inflation d'appauvrir chaque jour un peu plus les classes populaires.

D'un autre côté, les entreprises françaises ont réalisé plus de 170 milliards d'euros de profits et distribué 44 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires le dernier semestre. TotalEnergies, le principal profiteur de cette situation, a multiplié ses bénéfices par trois au premier semestre 2022 par rapport à 2021 avec 18,8 milliards d'euros de bénéfices. Pour tenter de se donner une image d'entreprises « citoyenne » sensible au sort des gens qu'elle rackette, elle a consenti une baisse de quelques centimes sur une durée limitée. Inutile de dire que cette disposition n'égratigne nullement ses colossaux bénéfices.

La société CMA-CGM, spécialisée dans le transport de conteneurs, a réalisé 15 milliards de profits sur les six derniers mois. Ses dirigeants ont mené une campagne de communication sur une baisse de 500 euros par conteneur, comme témoignage de leur contribution pour lutter contre l'inflation. Pure démagogie **et** hypocrisie. Ces deux sociétés bénéficient de privilèges fiscaux que le gouvernement n'entend pas modifier.

Macron et le gouvernement amplifient les attaques

La dernière attaque de Macron sous forme de provocation a été l'annonce de « *la fin de l'abondance et de l'insouciance* ». Bien entendu, il ne s'adressait pas à ceux qui s'enrichissent chaque jour un peu plus, mais à ceux qui justement sont victimes de la crise et vivent dans la privation. Comme on le voit, le gouvernement est au petit soin avec le patronat. D'un autre côté, il continue de renforcer son arsenal contre les travailleurs et les classes populaires.

Ainsi, après toutes les mesures scélérates dont il est à l'origine quand il a été conseiller, puis ministre et enfin successeur de François Hollande, Macron a clairement mis en avant durant la campagne présidentielle les nouvelles mesures restrictives qu'il entend mettre en œuvre. Une de ces mesures phares est de conditionner le versement de l'allocation aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) à une reprise d'activités.

Une évolution institutionnelle comme solution ?

Dans ce contexte, nous assistons à une manifestation d'élus locaux, le président de la CTM en tête, pour réclamer plus de pouvoirs comme solution pour régler les problèmes économiques et sociaux.

Il faut se rappeler que lors de l'explosion sociale de novembre 2021, au lieu de répondre concrètement aux exigences des manifestants qui réclamaient en plus l'abandon de la loi du 5 août, des augmentations de salaires également, le gouvernement avait, par la voix de Sébastien Lecornu, le ministre en charge des outre-mer à l'époque, brandi la proposition de discuter ... d'autonomie. Opportunité saisie par des élus pour mettre en avant leurs propres désirs de disposer de plus de pouvoirs.

Il y a quelques jours, Macron a reçu à diner des élus des outre-mer après la signature de « *l'appel de Fort-de-France* ». Les signataires de cet appel demandent de changer les relations entre Guadeloupe, Martinique, Guyane, la Réunion, Mayotte et l'État. Les élus se disent prêts à gérer l'eau, l'énergie, la production agricole, la santé, l'école. La population aura-t-elle un contrôle sur leur gestion qui risque de profiter aux possédants, aux notables et d'être pire ? Vers quel statut ? Évolutions statutaires multiples avec ou sans un zeste de pouvoir législatif ? Assemblée unique ? Autonomie ? La gamme est large. Mais pour l'instant, on n'entend pas les élus sur les problèmes quotidiens rencontrés par les salariés et la population : les bas salaires, la précarité, les conditions de travail dégradantes, etc. Par contre, on sait que l'Etat veut se désengager financièrement, faire des économies. Quitte à donner aux élus plus de « pouvoir local » pour faire payer leur population Et même s'il sort de ce changement quelque chose de bon, les travailleurs ont intérêt à s'en préoccuper. Alors, dans tous les cas de figure, les travailleurs ont intérêt à être présents en tant que force avec leurs intérêts propres, afin que l'on compte avec eux.

Mobilisons-nous le 29 septembre 2022

Comme nous l'avions annoncé lors de notre dernière CE en juillet 2022, la CGT appelle à deux manifestations en France en septembre.

Le 22, c'est la fédération de la Santé qui appelle les agents à se mobiliser. Le 29 septembre, la CGT appelle à une journée de grève interprofessionnelle et de manifestations. Les revendications portent principalement sur les salaires.

Dans ce contexte de hausse continue des prix de tous les produits, et notamment ceux de première nécessité (denrées alimentaires, carburants, etc.), il est indispensable d'exiger que les salaires, mais également les pensions de retraite et les allocations augmentent, chaque fois que les prix augmentent. Il faut exiger des augmentations de salaires et en particulier un revenu net qui ne soit pas inférieur à 2000 euros.

Nous devons nous saisir de ce premier rendez-vous Le 29 septembre pour montrer au gouvernement que nous ne sommes pas d'accord avec sa politique. Et pour réussir ce rendez-vous, nous devons en discuter sur notre lieu de travail notamment en convoquant des AG pour mobiliser toutes et tous qui subissent la crise et ses conséquences sur nos conditions de vie.

Le Congrès de la CGTM

Le 15^{ème} congrès aurait dû se tenir en juin 2021. Mais la crise sanitaire a tout bouleversé et il n'a pas pu se dérouler aux nouvelles dates envisagées.

Lors de notre dernière CE en juillet, il avait été convenu que lors de cette présente CE, une date serait discutée et arrêtée. Ce Congrès constitue un moment important dans la vie de notre organisation syndicale pour plusieurs raisons.

Dans le contexte actuel, qui voit le gouvernement démanteler les conquêtes ouvrières (Retraites, indemnisation des licenciements, allocations chômage, statut des fonctionnaires, aide au logement, etc.), les travailleurs doivent s'organiser pour défendre leur acquis, mais aussi défendre leur peau.

Ce contexte entraîne des répercussions sur la vie de notre syndicat, au premier rang desquelles son fonctionnement.

J'appelle tous les militants et toutes les militantes de la CGTM à se saisir de ce rendez-vous pour discuter autant de son organisation pratique que du redressement et du renforcement indispensables de notre syndicat. Je rappelle que l'an prochain, cela fera 60 ans que la CGTM existe. Mais si 60 ans, c'est l'âge que nous réclamons pour obtenir une retraite à taux plein, il n'en va pas de même pour la CGTM que ses militants et adhérents doivent renforcer car elle est et doit demeurer un outil efficace pour les travailleurs et les classes laborieuses face aux attaques du patronat et du gouvernement à son service.

Voilà camarades ce que je tenais à vous dire en ouverture de cette CE.

Merci de votre écoute